

## Secteur Tara, 820 m env. Face W, Voie Hiroz

Le secteur tara est un site d'escalade formé par un **rocher bien individualisé**, sur lequel on trouve diverses couennes et une dalle dont l'inclinaison n'est pas trop élevée que l'on peut remonter le long de trois voies de difficulté variable et modeste. De la voie la plus facile à la plus difficile (ou de droite à gauche), on trouve le *Bal des Débutants* (4c max), la *Voie Hiroz* (5b max) et la *Voie AGMBV* (5b max). Le site est tout à fait indiqué pour y emmener des personnes débutant l'escalade et pour l'initiation aux « longues » voies. Dans ce cas, manœuvres de cordes, port du sac et rappels peuvent être au programme.

La *Voie Hiroz* est celle du milieu. C'est la première qui fut ouverte au Secteur Tara, en 1999. Au moment de sa création, sa première longueur était celle du *Bal des Débutants* (4b), mais on lui a donné maintenant une première longueur plus directe et plus difficile (5b), qui augmente singulièrement le niveau de la voie. Il est toujours possible de prendre le départ original, qui donne à la voie une difficulté comparable à celle du *Bal des Débutants* (4c max).

### Renseignements divers

- Première ascension : Gilbert Hiroz, 1999.



Gilbert Hiroz

- Difficulté : D [4c, 5b], selon [2 ; 2011].
- 4 longueurs :

L1 : 5b   L2 : 4a   L3 : 4c   L4 : 4c

- Rocher : gneiss cataclastique [1].
- Orientation : W.
- Carte : CN Suisse 1325 (Sembrancher).
- Dénivellation : 100 m [2].
- Horaire : approche 0 h 25 [2].
- Condition particulière : attendre 1 journée après de fortes pluies [2].

### Équipement, matériel

- Très bien équipé (4/4 selon Olivier Roduit [2]). Points d'assurage rapprochés. R2, R3, et R4 sont équipés pour le rappel.

## Accès

Martigny (471 m) → Sembrancher (714 m).

À Sembrancher, prendre à gauche en direction de Verbier. Après 300 m prendre à gauche en direction de Vens; on passe sous le chemin de fer. Se parquer à la troisième épingle (bien avant Vens), à proximité d'un hangar en bois (990 m).

## Approche

Prendre le chemin carrossable partant de l'épingle vers le SW et qui traverse une prairie. Le quitter après 100 m, lorsque celui-ci forme une épingle; descendre dans la prairie vers l'W ([ébauche de sentier](#)) pour rejoindre la forêt. Repérer les marques bleues qui balisent la sente d'accès, laquelle descend un vallon jusqu'au pied des rochers sur la gauche. Passez une zone de couennes et poursuivre jusqu'aux deux bancs en bois qui marquent le départ.

## Cheminement

La dalle peut être remontée en suivant 3 voies; la *Voie Hiroz* est celle du milieu. Elle est assez rectiligne et il suffit de suivre les points d'assurage.

L'estimation des difficultés des longueurs est celle d'Olivier Roduit [2; 2011].

1. (5b) (non réalisé)
2. (4a)
3. (4c)
4. (4c)

## Retour

Du dernier relais, on rejoint facilement le chemin d'accès par une traversée ascendante à gauche.

Rappels possibles dans la voie avec une corde de  $2 \times 30$  m [1].

## Rédaction et réalisation

- Rédaction : Ch. Gilbert ([Jean-Charles.Gilbert@inria.fr](mailto:Jean-Charles.Gilbert@inria.fr)) en décembre 2010, à partir de bouts de texte de [1]; dernière mise à jour le 13 mai 2021 à 16 h 25.
- Réalisation : avec Marie Gilbert et Clémence Gilbert, le 24 juillet 2005.

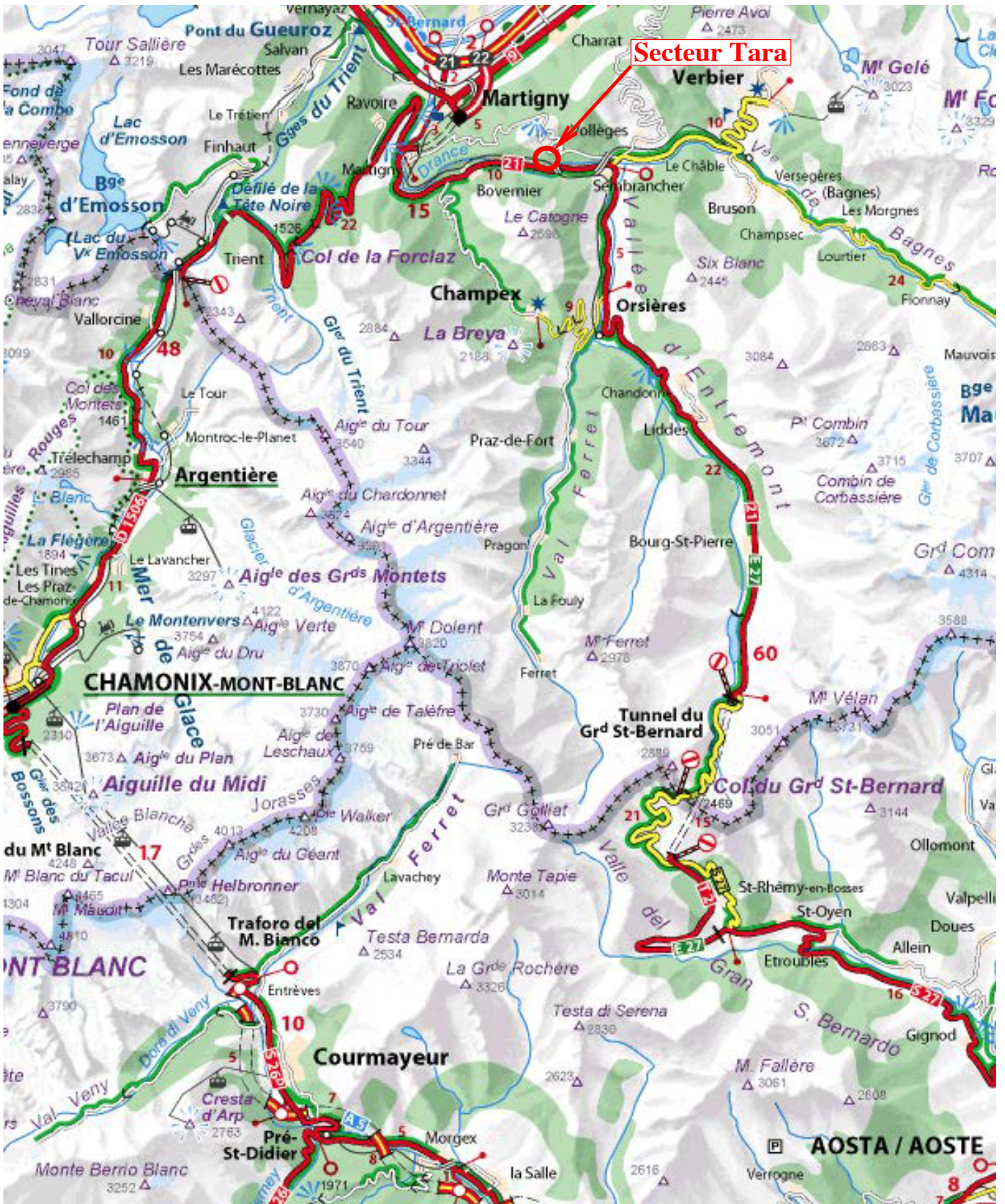
## Références

- [1] Olivier Roduit (2005). *Entremont Escalades*. Olivier Roduit. [1](#), [2](#)
- [2] Olivier Roduit (2011). *Entremont Escalades*. Olivier Roduit. [1](#), [2](#)

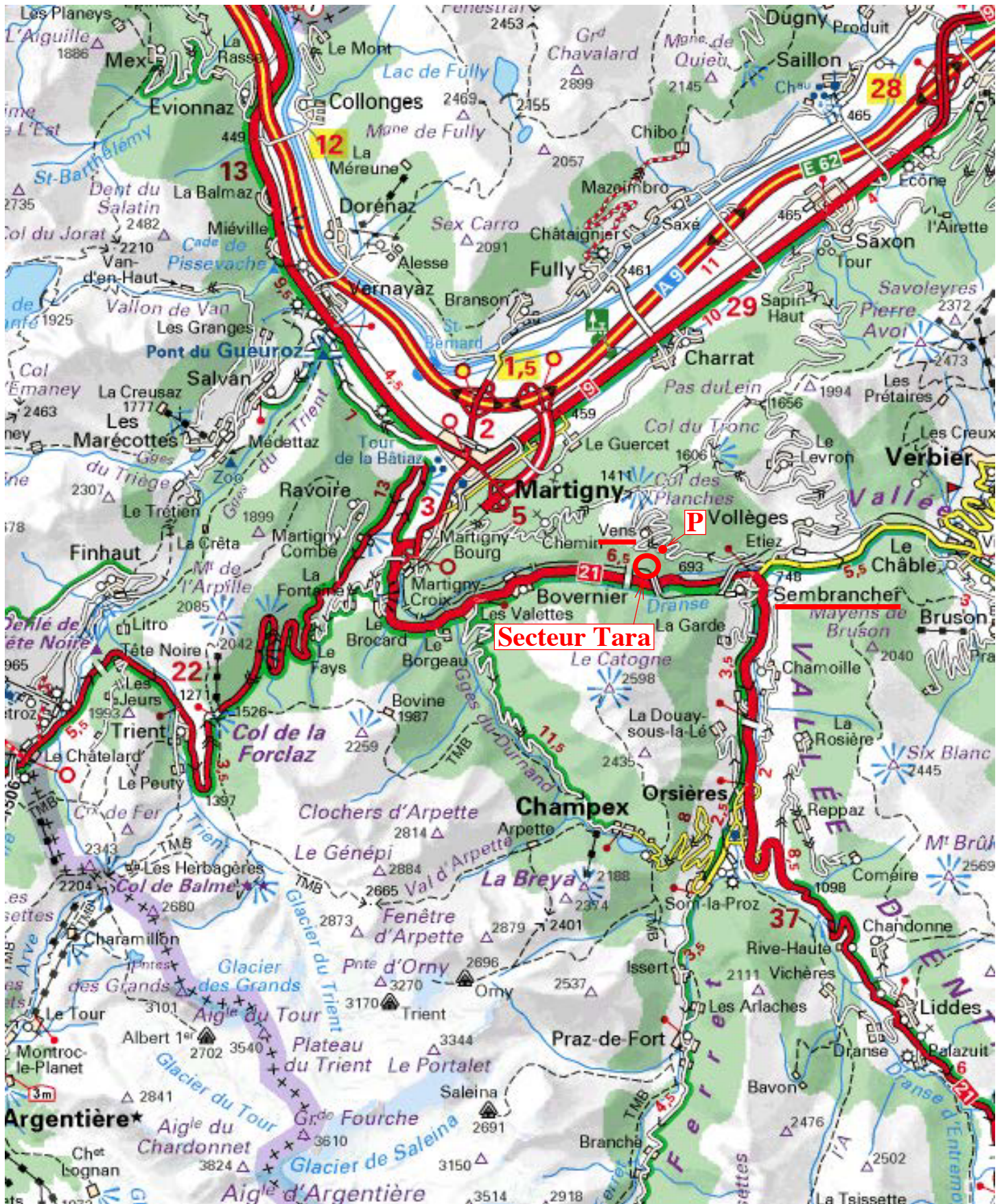


Secteur Tara - Vue d'ensemble du rocher

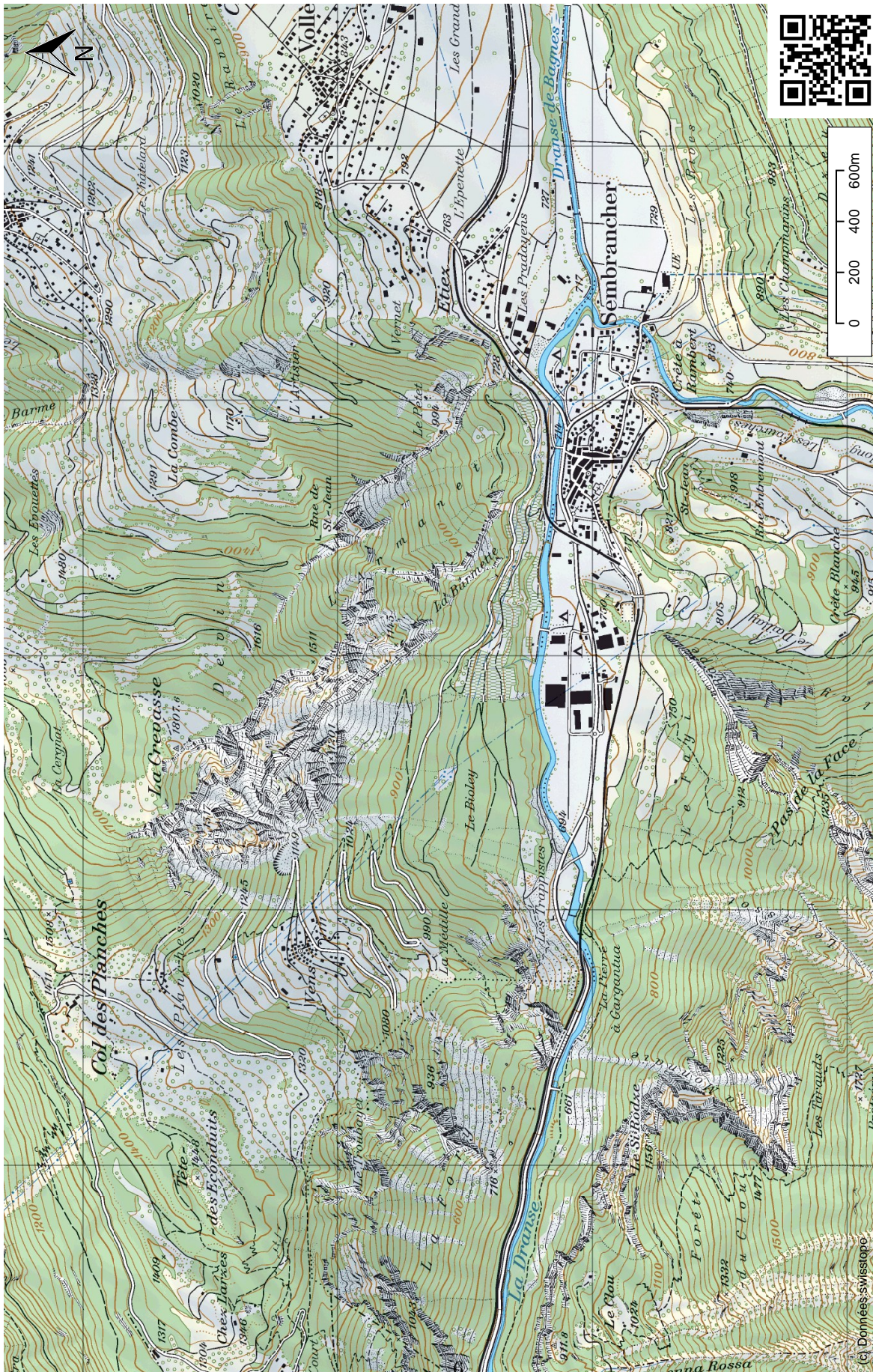
La *Voie Hiroz* remonte la partie centrale des dalles plus claires au centre du rocher  
(photo prise le 23 septembre 2011)



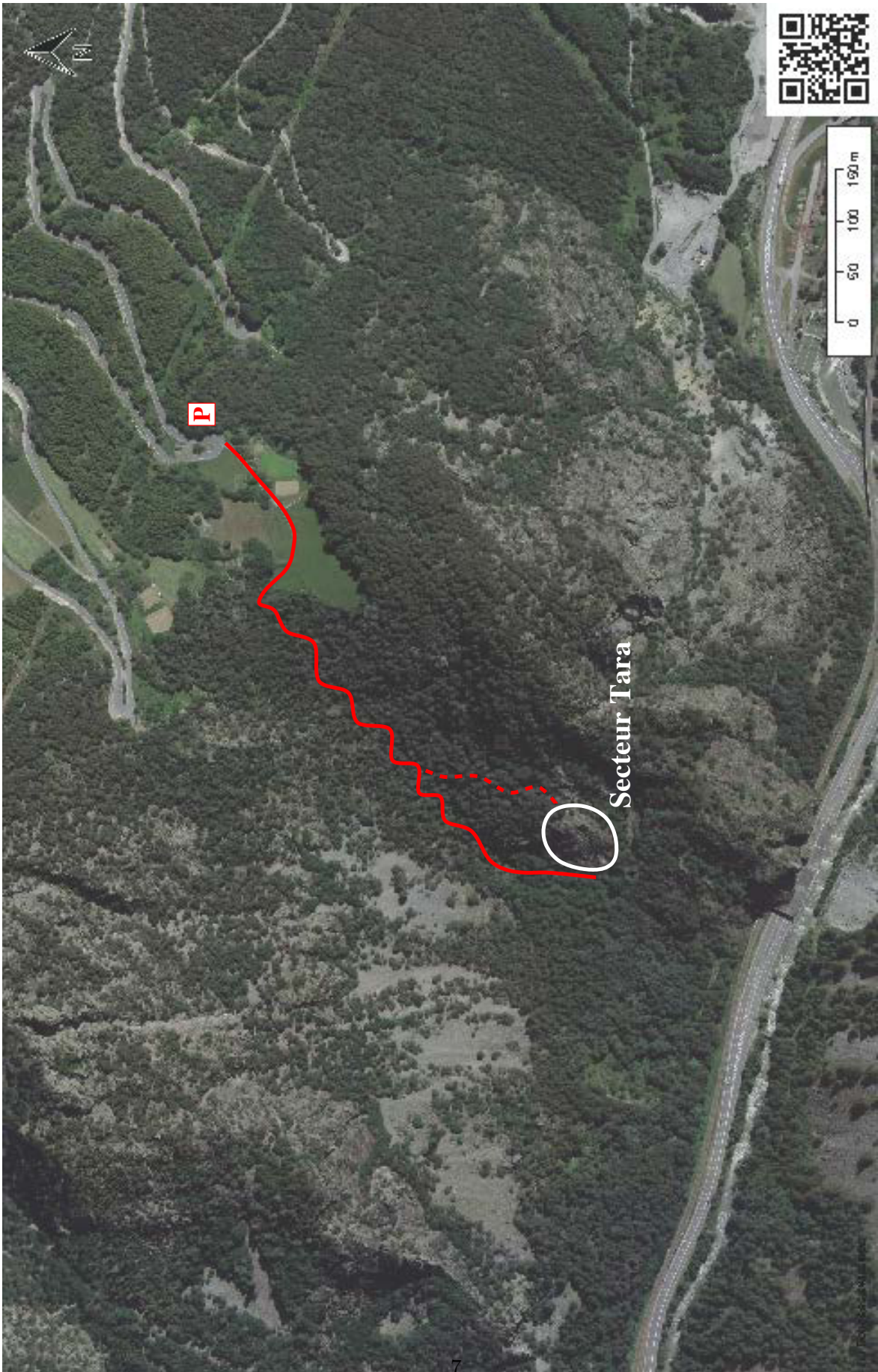
Secteur Tara - Localisation du site  
(ViaMichelin)



Secteur Tara - Accès par Sembrancher, puis direction Vens (ViaMichelin)



Secteur Tara - Accès  
 (carte nationale suisse au 20 000<sup>e</sup>)



Secteur Tara - Approche (trait plein) et retour (trait en tirets)  
(carte nationale suisse au 5 000<sup>e</sup>)







Secteur Tara - Approche : début de la descente par cette ébauche de sentier  
(photo prise le 23 septembre 2011)